

Je suis une résidente du secteur qui sera vraisemblablement touché par cette demande de changement de zonage avec laquelle je suis totalement en désaccord.

D'abord, je suis d'avis que le promoteur tente de camoufler ce dont il s'agit vraiment ici. Dans sa demande de modification du règlement 09-003, il fournit des explications non-seulement incomplètes (aucune information sur le nombre de couverts ou de convives) mais qui me semblent également plutôt romancées (une ferme urbaine, vraiment!?). Ce projet n'a absolument rien de vert. Il s'agit en fait d'une demande de changement vers un zonage commercial afin notamment de permettre la mise en place et la gestion d'une salle de réception de 800 personnes (!!!) et d'un restaurant de près de 100 personnes aussi.

Comme plusieurs résidents d'Outremont, nous ne voyons dans ce projet aucune acceptabilité sociale. Ce projet aura des conséquences importantes sur notre environnement, sur notre quartier, sur l'arrondissement et surtout pour nos enfants. On peut facilement imaginer une augmentation du trafic, des nuisances sonores et des problèmes de stationnement, dans un quartier qui est déjà lourd en terme de circulation automobile à certaines heures de la journée. Nous sommes situés à proximité de 2 garderies (dont celle de l'UdeM, collée sur le projet), l'école Saint-Germain d'Outremont, le PSNM et l'Université de Montréal. Nous ne pouvons absolument pas permettre en plus la moindre ouverture à un zonage commercial.

C'est une chose d'entendre les sifflets et la musique du stade de foot et de soccer des Carabins de l'UdeM, mais les activités sportives et l'achalandage qui vient avec ne se font pas subir tous les soirs et toutes fins de semaines, ne durent que quelques mois dans l'année et surtout, elles prennent fin à des heures raisonnables. Qui contrôlera le bruit des gens en boisson et des véhicules alors que la salle événementielle se videra aux petites heures du matin? De plus, c'est utopique de penser que les utilisateurs de cette salle prendront le transport en commun, surtout vers 2 ou 3 heures du matin!

De plus, ce projet est en contradiction directe avec les orientations de la Ville de Montréal. Ce projet est situé aux portes de notre magnifique montagne du Mont-Royal qu'on s'efforce de préserver! Il provoquera une hausse de l'achalandage pouvant aller jusqu'à environ 500 voitures lors d'un événement. Et à combien d'événements par mois peut-on s'attendre? Et à combien de services au restaurant? Combien de jours par semaine? On parle même d'un traiteur pour des repas pour emporter, donc on peut penser à un flux additionnel de circulation. Permettre le changement à la réglementation équivaldrait à ouvrir une boîte de Pandore. Même si le promoteur s'engage pour le moment à un usage limité de la salle et du restaurant, qui l'opérera? Et si l'opérateur cède ses droits d'opération à une autre entité? Qui en contrôlera l'usage? Une fois le permis émis, qui gèrera les changements d'horaires du restaurant, de la salle? À mon avis, une perte de contrôle est facilement envisageable et à

nouveau, les résidents se trouveront laissés à eux-mêmes à devoir se battre pour que l'ordre soit maintenu.

L'autre question qui s'impose est à savoir si un changement de zonage est permis cette fois-ci, ne créerions-nous pas un précédent? Est-ce le début d'une nouvelle tendance? Pourquoi le permettrait-on cette fois-ci et pas dans le futur?

Le projet est non seulement inacceptable, il semble que la demande ait été déposée dans une version si laconique que la plupart des résidents auraient été avisés très récemment de la vraie nature du projet. Le lien de confiance des résidents avec le promoteur du projet est déjà ébranlé, comme vous le savez sans doute. Ses méthodes sont parfois questionnables. La seule séance de questions réponses a été fixée le soir de l'Halloween. Pour un secteur rempli de familles avec de jeunes enfants, c'est plus qu'ordinaire et je ne peux m'empêcher de penser que c'était planifié. Un autre exemple est le dépôt d'un rapport de circulation qui fait l'objet d'une analyse aux heures de pointe, (alors que le trafic est déjà élevé) sans doute pour que les conclusions lui soient favorables. Ce rapport ne démontre pas le véritable impact puisqu'il aurait dû à tout le moins être fait dans des périodes durant lesquelles le restaurant et la salle de réception seront en opération.

Alors que les enjeux environnementaux et de sécurité sont au cœur de nos préoccupations comme parents et comme citoyens de Montréal, je trouve inconcevable qu'on puisse accepter cette demande de changement de règlement et je suis convaincue que si tous les résidents pouvaient s'exprimer lors d'un référendum, s'il est vraiment nécessaire de s'y rendre, le projet du promoteur du 1420 Mont-Royal ne pourrait pas aller de l'avant. Je vous demande donc de rejeter la demande dès aujourd'hui. Je remercie de votre temps et de l'attention que vous porterez à mon opinion.

Catherine Lussier